

## Les Communs ou le pacage journalier

Samuel Rochat en parle :

*On l'a vu, quelques paysans tenaient montagne au village : ceux de l'Épine-Dessus (famille à Jules), Sami de la Cornaz qui allait aux Croisettes, Robert Rochat dit Rodzet au Chalet Hermann, les Balissat aux Cernies, le Gros Elie en France, au Séchey, les Lugin aux Grands Plats, au Pont, également en France.*

*Mais la plupart des exploitants demeuraient au village avec leurs deux ou trois vaches. Il faut dire que presque chaque maison avait du bétail avant la guerre 39-45. On peut poser ici que seuls les fabricants d'horlogerie, le régent, le boulanger et quelques autres n'en possédaient pas. Les vaches des petits paysans allaient alors à ce que l'on appelait le pacage journalier. Au village, c'était le pâturage de la Combe qui nourrissait le bétail durant l'été. Une trentaine de vaches s'y rendaient ainsi 2 fois par jour, amenées et ramenées par un berger que l'Administration engageait chaque année. C'était alors le va-et-vient à travers tout le village durant les quatre mois de la saison d'alpage.*

*Les gamins parfois prenaient plaisir à suivre le troupeau qui, le soir venu, remontait au pâturage pour la nuit.*

...

*Comme berger, on a longtemps eu Paul Chapuisat de Montricher<sup>1</sup>. Chaque année, il nous revenait au Vieux Moulin, l'ancienne ferme derrière la laiterie où il logeait avec sa femme Rose, toujours enveloppée d'écharpe.*

*Plus tard Chapuisat était venu travailler à la ferme chez Jules. C'est lui qui faisait le jardin, s'aidait aux champs et soignait les porcs. Il était très matinal et se levait avant le jour.*

Jules de L'Épine, tome premier, 1997, pp. 43-44

En fait cette coutume remontait aux premiers âges du village que les gens du Lieu voulurent astreindre à rejoindre le troupeau général de la commune. Les Charbonnières surent se libérer de cette restriction au début du XVI<sup>e</sup> pour faire un troupeau distinct.

La commune devait offrir une surface à chacun de ses villages dans le but de pouvoir permettre à ses habitants de faire pâturer ses vaches dans l'endroit le plus approprié. Les Charbonnières eurent la Combe, jusqu'au niveau du Lieu et la Biolette, entre le Séchey et les Vyffourches. Les habitants de ce hameau pâturaient avec le troupeau des Charbonnières. Le troupeau du Lieu s'en allait en direction du Risoux. Celui du Séchey en direction de Haut-Crêt. Le hameau de Combenoire pâturait dans les zones de proximité. Et enfin la Fontaine aux Allemands restait sur son haut plateau. Les communs en fait s'étaient créés là où le terrain pierreux et pauvre n'avait pas permis la création de champs.

---

<sup>1</sup> Paul Chapuisat logea plusieurs années dans la maison Saïset d'où nous vous parlons. Sa chambre, au premier, un peu à l'écart de l'appartement, s'appela longtemps la chambre à Chapuisat.

Cette coutume fut fortement contestée quant aux surfaces, certains villages se développant plus que d'autres. Des procès intervinrent, deux pour le dix-septième siècle, deux pour le XIXe. Chacun voulait avoir raison. Les coûts de ces différends furent largement supérieurs aux gains réels des villages qui coulaient par ainsi des capitaux formidables qu'ils auraient pu mieux utiliser. Mais c'était ainsi, chaque collectivité croyant avoir raison, on se lançait dans des bagarres juridiques interminables. Elles faisaient la joie des avocats. Berne n'intervint pour dire jamais pour empêcher ces querelles, considérant que la formule diviser pour mieux régner était encore la meilleure. Le village des Charbonnières surtout se singularisa par ses éternelles revendications.

La coutume du pacage commun, sur ce que l'on appelait à l'époque les Communs, devait durer plus longtemps encore que la pâture d'automne sur les champs du village. Attention à ne pas mélanger deux modes de faire différents et qui n'ont que le rapport de gérer la manière de pâturer, et les champs en automne, et les pâturages communs en belle saison.

On arrive pratiquement aux années septante avant que, vu le trafic de plus en plus intense dans les agglomérations, on cesse d'utiliser les communs de la manière traditionnelle. Ceux-ci seront alors transformés en simples pâturages, avec la construction d'un chalet sur pratiquement chacune de ces surfaces. Ces nouvelles entités alpestres seraient désormais louées aux privés. Les autres paysans qui n'auraient pas su jouir de cet avantage, leur nombre avait fondu comme neige au soleil, surent résoudre le problème en louant à leur tour les montagnes que la commune pouvait mettre à leur disposition.

Les pâturages de la Combe furent loués en premier aux frères Jean et Samuel Rochat.

Il faut noter que dans les années quarante, suite à la baisse des eaux du lac Brenet, la grève ainsi dégagée s'herba rapidement et donna une belle surface de pâture où le bétail était placé le matin. Etant plus proche du village, le retour à la maison était plus facile. On avait recueilli les vaches du grand pâturage au petit jour, on avait trait, on le relâchait pour le bord du lac.

René Meylan, en 1929, dans son ouvrage sur la Vallée de Joux, a expliqué de manière très précise les règles de cette ancienne coutume.

Elle offrait au village une animation toute particulière et surtout toute paysanne qui se mariait sans heurt avec l'activité des autres professions.

## Edouard Rieben

Ingénieur forestier E.P.F.

VALLORBE

Téléphone (021) 83 13 44

Ch. postaux II 1287

---

Vallorbe, le 12 octobre 1964

Municipalité du LIEU,  
1345 - L e L i e u.

Monsieur le Syndic et Messieurs,

Donnant suite à votre récent mandat, j'ai l'honneur de vous remettre inclus le "Rapport relatif aux possibilités d'aménagement des pâturages des Charbonnières et du Séchey", qui contient mes premières propositions concernant le problème soulevé.

Il me serait possible au besoin de vous donner des renseignements complémentaires et de discuter de ces questions avant mon départ pour ma prochaine mission en Inde et au Népal, qui aura lieu le mardi 27 octobre prochain. C'est bien volontiers que je monterais éventuellement un soir également; je serai pris le vendredi soir 23 crt par une séance du Conseil communal.

Veillez agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Annexes: 1 rapport en 3 exemplaires;  
1 exempl. fasc. "L'équipement  
de nos pâturages".



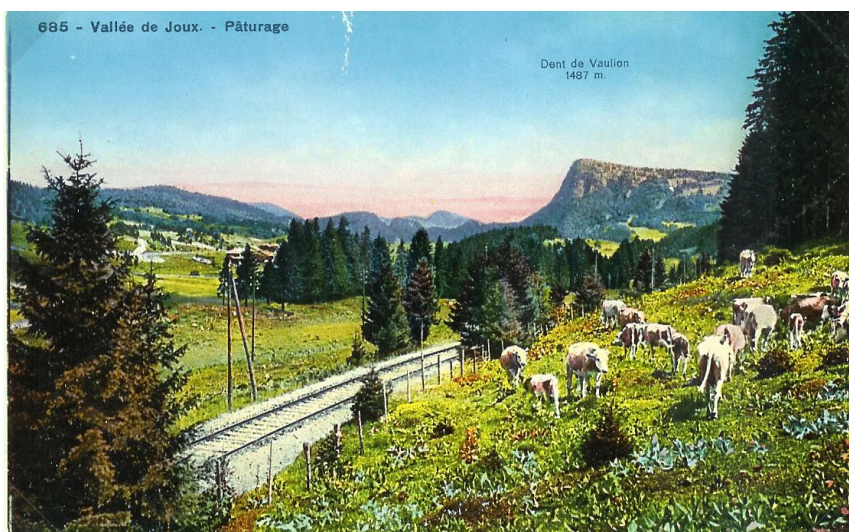
Première tractations en vue d'un changement radical de l'utilisation des pâturages communs. Edouard Rieben, ingénieur forestier à Vallorbe, en fut le principal artisan. Il travailla pour l'ensemble de la commune et pour la création de tous les nouveaux pâturages avec chalets.

Ses rapports sont à découvrir aux archives de la commune du Lieu.





Charbonnières vus d'avion. On voit à droite de la route cantonale la zone pâturage du bord du lac Brenet, aujourd'hui magnifique zone naturelle avec une floraison d'une richesse inouïe et fauchée seulement en fin de saison. A droite, les Epinettes, aussi pâturées par le village des Charbonnières, et puis la combe, s'étendant en parallèle avec la ligne de chemin de fer jusqu'au Lieu, passant sous celle-ci au niveau de la halte du Séchey. Ce pâturage tout en longueur demandait un déplacement considérable du troupeau. Il le faisait de manière naturelle, s'éloignant le soir après mise en pâturage suite à la seconde traite contre le Lieu, pour revenir contre les Charbonnières dès les quatre heures du matin.



Le troupeau des Charbonnières proche du village du Lieu et de la limite.





Pâtûre au niveau des Epinettes.

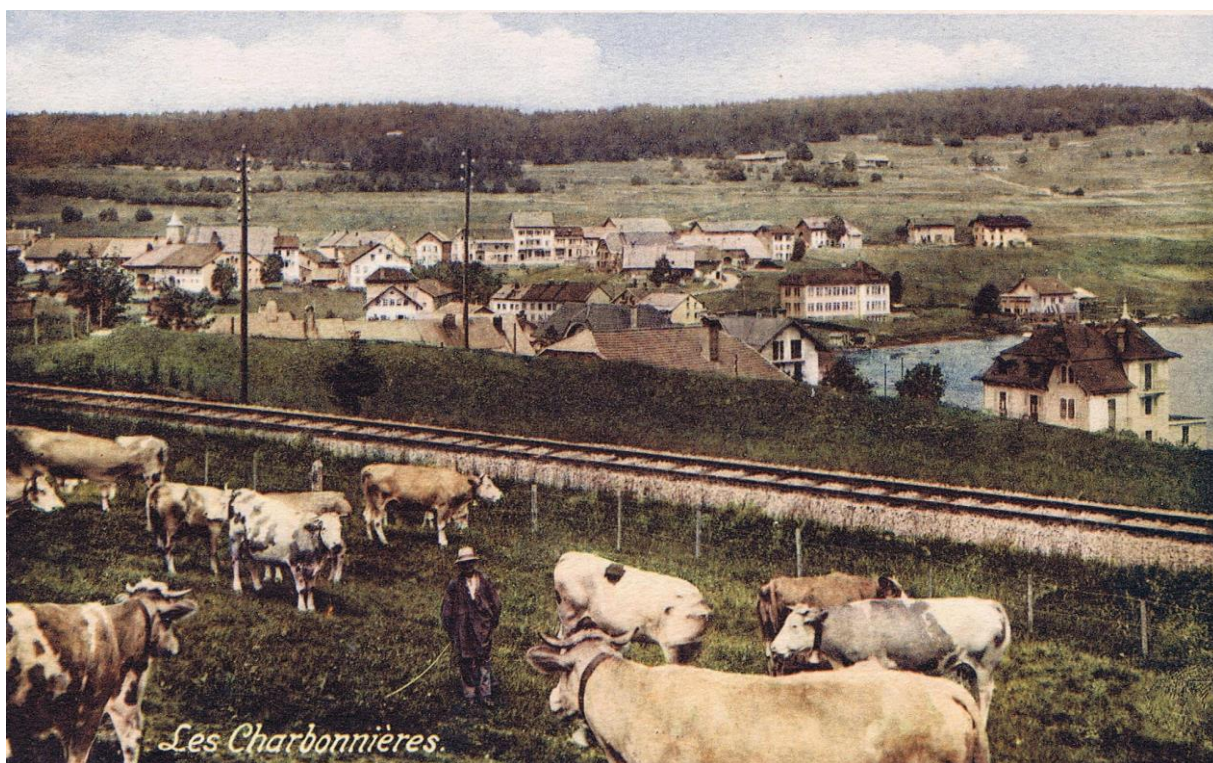


Pâtûre au bord du lac Brenet. En fait cette zone fut herbée bien avant l'abaissement du lac qui ne l'occupait pas toute même en ses grandes eaux. Un petit berger fait aussi l'affaire.





Preuve plus évidente encore avec cette seconde photo des lieux d'avant 1940.



Le troupeau proche de la gare des Charbonnières. Notre oncle Jean, féru de bétail, aurait reconnu chacune des vaches de cette image.

